



Compte rendu du Conseil d'établissement 2023-2024

Date : Lundi 27 mai 2024
 Heure : 17 h
 Lieu : CSM - Salle de conférence 204

1. Ouverture de la séance - Présences, vérification du quorum

Présences :

Membres	Présent	Absent
Pierre-Alexandre Bachand, enseignant		✓
Julie Gallant, enseignante	✓	
Christine Dupuis, enseignante, substitut 1	✓	
Valérie Delisle, enseignante, substitut 2		✓
Michel Lesage, membre entreprise de la région		✓
Michel Levasseur, soutien manuel	✓	
Annie Lapointe, soutien administratif, substitut 1		✓
Francis Perron, membre socioéconomique et communautaire	✓	
Nawel Amokrane, membre socioéconomique et communautaire		✓
Steeve Breton, membre entreprise		✓
Chandler Doyon, étudiant	✓	
Danny Savard, étudiant		✓
Sabri Mouhibboudine Liwanzi, étudiante, substitut 1	✓	
Julie Pinard, directrice	✓	

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CE-2024-04-22.01

Il est proposé par Christine Dupuis et appuyé par Chandler Doyon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 22 janvier 2024

Résolution CE-2024-05-27.02

Il est proposé par Julie Gallant et appuyé par Michel Levasseur d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

4. Période de questions du public

Ne s'applique pas.

5. Comité encadrement et code de vie (approuvé)

Ce point est présenté par Rachid Moussaoui.

Cette année est l'année d'implantation du processus d'accompagnement, qui est le résultat d'une réflexion large, de sondages et d'échanges. Il sert à converger vers une direction commune et comporte trois volets.

L'objectif est que chaque enseignant sache quelles sont les ressources à sa disposition.

Les trois volets sont :

- | | |
|--|---------|
| 1. La prévention : assiduité et rythme d'apprentissage | 0-10 % |
| 2. Intervention : constatation des difficultés (guide) | 11-20 % |
| 3. Intervention : persistance des difficultés | 21-30 % |

C'est le principe de la RAI.

Tous les élèves sont informés du processus lors de leur arrivée au Centre et sont au courant qu'ils sont accompagnés.

Volet comportemental

Le processus RAI se fait également :

Niveau 1 : Gestion et règles de classe

Niveau 2 : Équipe d'intervention

Niveau 3 : Direction (violence verbale ou physique)



Voir le document Powerpoint

Il y a un protocole à suivre pour les interventions de type 2.

Code de vie

- C'est ce qui régule la vie au Centre. Une ébauche a été produite l'an dernier pour être finalisée cette année (voir document « code de vie »).
- Milieu favorable et sécuritaire pour tous.
- La présentation se fait en EVR.
- Ce qui est détaillé, ce sont les comportements attendus. La phrase « J'évite de me présenter au Centre sous l'effet de drogue ou d'alcool » est à revoir. Une discussion est en cours. La phrase sera plus générale en lien avec l'approche positive/la santé publique et se voudra plus responsabilisante.
- La prochaine étape sera l'impression et l'affichage.

Les élèves qui ne passent pas par l'EVR recevront une copie du code de vie de leur personne enseignante. C'est la responsabilité de l'enseignant de présenter et expliquer le code de vie.

Il est proposé par Francis Perron et appuyé par Chandler Doyon d'adopter le code de vie tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

6. Normes et modalités

Ce document existe dans tous les centres et il concerne les évaluations. On doit s'y tenir. Ce document doit être mis à jour à chaque changement.

En 2022, il a été finalisé. En 2020-2021, ce fut le volet sanction.

- Cette année, beaucoup de travail a été fait dans ce comité. En cours d'année, trois « infos sanction » ont été envoyées, ce qui a demandé un réajustement du document.
- Objectif pour l'an prochain : le réécrire et l'adopter.
- Les équipes enseignantes ont été rencontrées. Toutes les équipes seront rencontrées.

Puisque dans les nouvelles modalités il est question d'utilisation des ordinateurs et des dictionnaires électroniques, un questionnement est soulevé quant au retour du cours « Utilisation des outils informatiques ».

7. Plan d'action du projet éducatif (information)

* Voir document « document de travail ».

On nous a demandé comment nous pourrions davantage suivre les objectifs.

Plan d'action contenant des objectifs qui répondent à l'orientation.

- Définition
- Indicateurs
- Valeur de départ

Les étapes de réalisation s'échelonnent sur trois ans, trois données seront prises par année. Un suivi sera fait.

Nous sommes en période d'élaboration.

8. Règles budgétaires 2024-2025 et

9. Bilan budgétaire 2023-2024

(Information par Etienne Gagnon-Topping)

- Trois tableaux au lieu de deux
- Premier chiffre reçu en janvier
- Deuxième colonne en date d'aujourd'hui
- Troisième résultat en date d'aujourd'hui
- La certification a été reçue très tard, il y a eu des changements même après l'avoir reçu.
- Budget de fonctionnement supérieur à ce qui était prévu en raison de la grève et de la mesure 15164, qui était prévue à 500 000 \$ mais qui s'est élevée à 850 000 \$. À la suite de ces changements, des ajustements ont été faits en conséquence.
- L'école entreprise a généré 70 000 \$ avec le programme ordi CLIQ. Cette somme sera dépensée par l'école entreprise pour son besoin de fonctionnement.
- Nous prévoyions terminer l'année en déficit, mais ce sera plutôt une année en surplus. Les dépenses seront principalement faites en matériel informatique et le matériel devra être reçu avant le 30 juin.
- Du développement pédagogique a été fait dans différentes équipes.
- Plan de rattrapage (sommes pour rattraper les retards de certains élèves à la suite des journées de grèves) : ajustement?
- Les ententes de services n'ont pas encore été reçues.
- Le reste de l'argent est pour couvrir la masse salariale (2 316 615 \$)
- 31 mars au 30 juin : on vise le 0 \$.
- S'il y a un surplus d'argent, ces sommes doivent être retournées au CSSRS.

10. Bilan du plan de travail des trois priorités du Centre Saint-Michel (information)

* Voir feuille blanche et bleue

Depuis deux ans, le Centre se donne des priorités. Ces priorités font partie du prochain projet éducatif.

1. CAP
2. Processus d'encadrement (outils pour la réussite des élèves)
3. Équipe multi

Une présentation des projets CAP des différentes équipes a été faite au conseil d'école.

11. Information de la Direction

a) ETP au 30 avril

Beaucoup d'élèves en francisation inscrits à temps partiel. À savoir que trois « temps partiel » = un ETP. Plus de personnes en francisation, mais plus de temps partiel.

b) Gala des étoiles

A eu lieu le mercredi 22 mai. 41 élèves ont été présentés dans 6 catégories. Très belle soirée touchante, émouvante, remplie de fiertés et de reconnaissance.

Francis assistait à cette soirée pour la 1^{re} fois. Il mentionne avoir été touché de voir en premier plan la relation élève-enseignant et que cette soirée est marquée par le rayonnement. Il souhaite souligner le travail de chacun. Organisation A1, activité à reconduire. La formule est protocolaire, mais dans une ambiance détendue.

c) Plan de formation

L'objectif est d'assurer de la formation aux employé et employées en soutien à l'élève. Les membres du conseil d'école ont sondé leurs différentes équipes pour proposer des idées de formation pour le Centre et pour les équipes.

Cette année, c'est la formation en intervention positive qui a été déployée.

Sur deux années, trente heures de formation doivent avoir été suivies par les personnes enseignantes et consignées sur la plateforme GIF du CSSRS.

- Les formations visées sont en lien avec le projet éducatif
- En lien avec les différentes équipes
- Autoformation en cohérence avec ce qu'on travaille

d) Journée pédagogique du 17 mai

Chaque équipe du Centre présente ses bons coups, projets particuliers, réalisations et activités réalisés en cours d'année. État de la situation, bilan du projet éducatif, etc.

12. Informations du comité consultatif des adultes

a) Bilan des activités : Une feuille nous a été remise, Sabri en fait la lecture.

Pour l'an prochain : le comité travaille à présenter un calendrier qui contiendra trois activités par mois : des activités récurrentes et des activités qui s'ajoutent. En planifiant d'avance, ce sera plus mobilisateur. Cette année, ç'a été plus difficile pour le recrutement.

Au début de la prochaine année, nous travaillerons à dynamiser la cafétéria et y ajoutant une table de ping-pong ou une table de baby-foot. Il est également prévu de publiciser et de valoriser le local 026.

b) Activité de fin d'année

Il y aura un dîner pizza le 6 juin. Les activités se dérouleront à la cafétéria, au local 006 et dans la cour extérieure. Les membres du comité souhaitent inviter Félix et Jean-Sébastien pour jouer de la musique. Les personnes inscrites en francisation à l'édifice Champlain sont invitées à participer à l'activité.

13. Information de la présidence

a) Rapport annuel des activités du CÉ (pour adoption)

Résolution CE-2024-05-27.03

Il est proposé par Chandler Doyon et appuyé par Michel Levasseur d'adopter le rapport annuel des activités du CÉ tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

b) Dates proposées de rencontres 2024-2025 (pour décision)

Les dates proposées pour les rencontres de la prochaine année scolaire sont : le 23 septembre 2024, le 25 novembre 2024, le 27 janvier 2025, le 17 mars 2025, le 28 avril 2025 et le 26 mai 2025.

Il est proposé par Julie Gallant et appuyé par Michel Levasseur d'accepter les dates proposées.

Adopté à l'unanimité.

14. Informations de la fondation du Centre Saint-Michel

Voir point 8 du document bilan du CÉ.

15. Affaires nouvelles

Pas d'affaires nouvelles.

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Christine Dupuis et appuyé par Michel Levasseur de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 19 h 30.